

Bulletin municipal



Rallye Vélo 2012

n°22 - novembre 2012

LA MAISON BLANCHE

RESTAURANT

Grégory DERASSE

Tél. 02 35 18 01 90

Fax 02 35 18 08 65

E-mail : la_maisonblanche@yahoo.fr

1, Quai Hector Malo - 76530 LA BOUILLE



ESPACE CONFORT ELECTRIQUE
Electricité Générale
ETS. FEL
Chauffage électrique - Mise en sécurité
Alarme - Vol - Incendie
38, Grande Rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél. 02 32 41 31 07 - Fax 02 32 41 34 06
Port. 06 07 96 27 35 - espace-confort-elec@orange.fr



**BOULANGERIE PATISSERIE
DE LA CHOUQUE**
CATHERINE ET JEAN MICHEL MARIAMET
LA CHOUQUE
☎ 02 35 18 04 10
ST OUEN DE THOUBERVILLE
☎ 02 32 56 22 12



Isolation extérieure
Menuiserie extérieure
Fermetures



Isolation des combles
Isolation extérieure
Isolation des sous-sols



D675 - BP 28
2 rue de l'avenir 27310 Bosgouët
Tél. 02 32 57 44 66
www.lanos-menuiserie.fr
contact@lanos-menuiserie.fr

2 rue de l'avenir
27310 Bosgouët
Tél. 02 32 57 44 66
www.lanos-isolation.fr
contact@lanos-isolation.fr

Le Saint Pierre

Restaurant

Patricia & Laurent Blanchard

4, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

TÉL. 02 35 68 02 01 - Fax : 02 35 68 04 26 - www.restaurantlesaintpierre.com

Edito



Madame, Monsieur,

Comme en 2011, l'été 2012 ne restera pas dans les annales ! Mais grâce à la pugnacité des équipes bénévoles et des employés communaux, l'ensemble des manifestations a pu se dérouler presque normalement. Bravo et merci à toutes et à tous.

Cette année encore le fleurissement de la commune fût d'un très bon niveau, et ce malgré la météo plutôt capricieuse du printemps.

Bravo et merci aux employés communaux et aux lauréats du concours des maisons et jardins fleuris qui furent récompensés le 20 octobre.

La rentrée de nos écoles s'est effectuée de façon très satisfaisante avec des effectifs en légère hausse. 80 élèves au total dont 15 enfants nés en 2009.

Les associations ont repris leurs activités avec des effectifs stables.

Notre projet Normandie Impressionnisme 2013 présenté en janvier pour l'artistique et en juillet pour le festif a obtenu le label mais bénéficiera d'une faible subvention (en baisse de 73 % sur celle de 2010). Nous avons donc dû adapter notre programmation pour rester dans l'enveloppe budgétaire, et proposer un programme totalement gratuit pour les visiteurs.

Le taux de délinquance reste très faible dans la commune, mais il nous faut rester prudent car rien n'est gagné !

Le budget 2012 sera tenu et respecté favorisant le désendettement et la prudence.

Le budget 2013 sur lequel nous commençons à travailler sera dans les mêmes objectifs de rigueur, compte tenu des annonces faites par le gouvernement de la baisse des dotations aux communes.

Un grand merci à mes collègues adjoints et conseillers municipaux, aux employés communaux, aux enseignants sans oublier les bénévoles des associations qui, par leur intervention personnelle, contribuent à la vie du village.

Atoutes et à tous, je souhaite une très bonne fin d'année en vous donnant rendez-vous le samedi 5 janvier 2013 pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants.

Très chaleureusement,

*Joël Temperton
Maire de La Bouille*

Sommaire :

Culture et tourisme :	2 à 8
Libre Expression :	9
Nos associations :	10 à 15
Nos enfants :	16 à 17
Dossier Spécial :	18 à 20
Gastronomie :	21
Inform. municipales :	22 à 31

Evènements passés ...



**Le 6 mai,
Rassemblement Renault.**



Cérémonie du 8 mai.



**Le 16 mai,
Salon de Peinture.**



Le 29 mai, Les Berges Saines.

Culture, tourisme et animations

RALLYE VELO

Le 16 septembre dernier, l'Animation Bouillaise organisait son 4^{ème} Rallye vélo.

Ce fut une excellente journée qui débuta par un léger brouillard au départ des concurrents le long du chemin du Vracq mais qui se transforma bien vite en un soleil radieux. Les équipes ainsi formées prirent la direction de Moulineaux bien équipées pour affronter la première partie du parcours ponctué de questions et de recherche d'indices qui les menèrent sur le lieu du pique-nique en forêt de la Londe où les organisateurs les attendaient pour le verre de l'amitié.



Chacun s'installa autour des tables et bancs de la commune afin de se restaurer et reprit des forces pour le jeu de la corde où les plus jeunes, surtout les filles, ont excellé en remportant l'épreuve au



**Le 14 juin,
Voyage des Aînés.**

nez des garçons. Ce fut le tour des adultes qui avaient envie d'en découdre et qui ont vraiment démontré toutes leurs capacités physiques le tout dans un nuage de poussière qui montrait bien la vigueur mise au service du jeu.

Les combattants remis de leurs émotions, ce fut le départ du deuxième parcours vers les grottes et les chemins forestiers de cette magnifique forêt de la Londe, chacun à son rythme toujours à la recherche de réponses aux questions et indices pour la citation finale.

Les concurrents se dirigèrent finalement vers la Bouille après avoir parcouru environ 20 Km de chemins et de routes de campagne avec beaucoup de gaieté et de discipline afin d'assister à la remise de la coupe et des lots qui l'accompagnent et de conclure cette magnifique journée par le pot de l'amitié tout en invitant les participants à revenir l'année prochaine pour le 5^{ème} rallye vélo de l'Animation Bouillaise.

Un grand bravo aux organisateurs pour le sérieux apporté à la conception de ce rallye et l'organisation en général.

L'Animation Bouillaise.

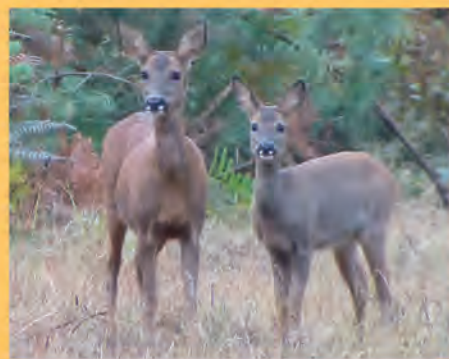


**Le 9 septembre,
Forum des Associations.**



Le 20 /21 oct., Expo. des Peintres bouillais.

Evènements passés ...



**Du 1er au 11 novembre,
Exposition Photos.**



**Le 21 octobre,
Salon des Collections.**



**Le 20 octobre,
Accueil des nouveaux Bouillais**

Hommage à M. Daniel Chevallier

Maire de La Bouille de 1971 à 1983 et de 1989 à 1995.

Daniel Chevallier, médecin radiologue, est élu pour la 1^{ère} fois au Conseil Municipal de La Bouille en mars 1965 (M. Dubos garagiste devient Maire). C'est pendant ce mandat que la commune décide d'acheter le Château du Vracq à Mme Bruyé (née Depeaux).

Elle y crée un terrain de camping pour recevoir de nombreuses familles dont les pères, en déplacement, travaillaient dans les usines en extension.

Aux élections de 1971, Daniel Chevallier devient Maire.

Pendant ce mandat, on peut retenir parmi les décisions les plus importantes : l'aménagement du Quai Hector Malot avec sa promenade et l'allée Paul Doubet, l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols, les premiers travaux d'assainissement dans le bourg.



*1er Salon de La Bouille en 1979,
invité d'honneur M. Pierre Duteurtre*

Réélu Maire en 1977, il réalise le premier aménagement du parking du bac, l'adhésion au SIVOM de Rouen, le jumelage avec Whitchurch (1978), l'aménagement du jardin derrière la Mairie, maintenant appelé « Square Lebourg », ainsi que l'aménagement dans son état actuel de la Place du Bateau.

En 1979, il procède à l'achat et l'échange de terrains avec le Port de Rouen pour lancer l'étude de la « Résidence du Vracq ». Ensuite c'est le choix du projet : la Matmut se voit confier l'aménagement et les constructions sous la direction de Mr Jourdan père.



*30ème anniversaire du Club des Aînés. M. Chevallier est
entouré de M. Dechavanne/Président et son épouse*

C'était certainement le choix le plus important de l'ère Daniel Chevallier, 150 logements d'un coup. Il faut rappeler que la population de la commune était tombée à 550 habitants environ à cette époque. Il décide également de la construction de la salle polyvalente et des annexes et d'un nouveau local pour les pompiers qui seront opérationnels fin 1982, ainsi que les premiers logements.



Ère pierre du Vracq

En 1979, la décision est prise d'acheter le garage Joffet maintenant transformé en parking.

On peut noter aussi les premiers salons de peinture, la foire à tout.

Conjointement avec la DDE, la route d'accès au bac est élargie dans son état actuel.

Réélu Conseiller Municipal en 1983, c'est M. Jean Thomas qui devient Maire.

Réélu en 1989, il retrouve son fauteuil de Maire.

On notera les premières classes de neige pour les enfants des écoles, la création du club de tennis, la transformation de la rue Magalon en rue piétonne (la Place Saint Michel avait été réalisée sous le mandat de M. Thomas).

La municipalité procède à l'acquisition en réserve foncière de l'ancien garage situé au 15 rue de la République, où se trouve maintenant l'immeuble des HLM d'Elbeuf.

En résumé Daniel Chevallier, élu pendant 30 ans, aura été le précurseur et l'élément important de la transformation du village ce qui évitera à La Bouille de connaître le déclin qui malheureusement touche beaucoup de petites communes. De 550 habitants, la population dépasse les 800 Bouillais maintenant.

Francis Duquesne

BRAVO !

au **Général Henri Lalande**, 87 ans, atteint de D.M.L.A (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age), le rendant quasiment aveugle et incapable de lire les panneaux routiers ou de randonnée, d'avoir accompli en 5 semaines La Bouille - Lourdes, seul, avec une moyenne par étape de 25 kms.

Caumontais mais Bouillais de cœur puisqu'il y a passé son enfance. Un bel exemple de courage, porteur d'espoir pour toutes les personnes âgées et handicapées.



Des Saumons Atlantiques en Seine à La Bouille !



Saumon atlantique
le poisson Roi pour tout pêcheur !
81 cm et 6,7 kg pris mi octobre 2012.

Oui, mais aussi,

Depuis les années 70, je pêche en *Seine* à divers endroits aux alentours de **La Bouille** et je constate qu'il y a de plus en plus de poissons ; outre les éperlans disparus fin des années 60 et qui remontaient le fleuve début avril, ainsi que les esturgeons dont le dernier spécimen de 100 kg fut pris à **Elbeuf** en 1900, la population piscicole a toujours été présente avec, il est vrai, des hauts et des bas en densité, notamment pour les poissons chats devenus très rares en aval de **Rouen**.

Les poissons que l'on voit actuellement en grand nombre sur les berges de la *Seine* sont principalement des **gardons et chevaines ou chevesnes** ; ils se différencient par la couleur de leur queue, toutes les nageoires sont rouge orangé pour le gardon. Taille : de 15 à 30 cm jusqu'à 45 cm. Poids : 200 grs jusqu'à 2,4 kg. On le pêche généralement au pain ou petites graines sur un petit hameçon.



Le Gardon

Et pour le **Chevesne**, seules les nageoires pelviennes et la nageoire anale sont rouges. La bouche est large, les écailles sont larges, Taille : de 30 à 80 cm. Poids : jusqu'à 4,5 kg. **Le chevesne** plus vorace se pêche également au pain, graines, mais aussi au lancer (petite cuillère).



Le Chevesne



Chevesne pris le 11/10/2012
à La Bouille

Souvent le compagnon des deux premiers cités ci-dessus, le **mulet commun**, poisson d'eau saumâtre, remonte les grands fleuves et repart en mer ; très vivace, on le remarque dans l'eau par ses éclats argentés. Taille : de 20 à 45 cm. Pêche aux graines et à fond il fouille dans la vase pour se nourrir.



Le Mulet doré

La Perche



Le Brochet

Les carnassiers : *la Perche, le Brochet, la Truite, le Saumon* sont les plus actifs mais aussi les moins visibles en **Seine** et moins nombreux pour *la Perche* et *le Brochet* que dans les années 80 d'où la prolifération des *Chevesnes et Gardons* dont ils sont leur plat favori. *La Perche* se nourrit des alevins et le *Brochet* des adultes. J'ai pris dans les années 80 un *Brochet* femelle de 1m09 et 7kg à **Bas Caumont**.

Enfin le Saumon Atlantique



J'ai pêché mon premier *Saumon* en juillet 1981, et depuis j'en pêche tous les ans, avec remise à l'eau si possible, afin qu'ils poursuivent leur chemin vers les frayères qui se situent dans *l'Andelle* juste avant le premier barrage situé sur la Seine à *Poses dans l'Eure* ; ils remontent le fleuve à partir du 14 juillet et jusqu'à novembre, avec de beaux spécimens (le plus gros que j'ai pêché en 1989, mesurait 1m24 et pesait 7,7 kg). Pour un poisson au-delà de 70 cm, il faut être patient sans jamais relâcher la pression car à la moindre occasion il reprend le dessus. 30 mn à trois quart d'heure pour les plus gros ne sont pas de trop pour les faire rentrer dans l'épuisette, poids, longueur, photos, et remise à l'eau le plus vite possible ! Si un jour vous avez l'occasion d'avoir un *Saumon* de 80 cm et plus au bout du lancer, vous comprendrez pourquoi on appelle cela de la pêche sportive ! C'est un combat permanent avec le *Saumon*, il sonde, il saute hors de l'eau jusqu'à 1 m. ce n'est pas rare, puis resonde ! Une vidéo existe sur la prise d'un *Saumon* que j'ai pris en 2010. Mon avis personnel sur la présence de *Saumon* en **Seine**, c'est que, à part les périodes de guerre et 10 années après, il a toujours remonté la **Seine** encore aurait-il fallu le pêcher !

lien : http://www.dailymotion.com/video/xkn95a_peche-saumon-seine-08-2011_sport

Le *Saumon* remonte les fleuves puis les rivières pour se reproduire. Il ne se nourrit pas et attaque

uniquement les cuillères par jeu mais aussi pour se préserver des prédateurs.

Sont également présents en **Seine** mais très peu visibles .



L'Anguille



La Brème



Le Flet



La Carpe



Et La Lamproie Marine

Pratiquement invisible pour les non initiés, la *Lamproie Marine* est souvent associée à la remontée du *Saumon*, puisque avec sa ventouse, elle se colle sous le ventre de celui-ci pour remonter les fleuves, elle peut atteindre 1m20.

Mais attention toute personne qui s'adonne à l'exercice de la pêche doit avoir acquitté les taxes piscicoles (permis obligatoire 2^{ème} catégorie en Seine)

Dominique DUQUESNE

LA BOUILLE, LAURÉATE DU PRIX « LE ROSEAU »

DÉCERNÉ PAR L'ASSOCIATION NATIONALE « LA SEINE EN PARTAGE »



Le 31 mars dernier, la commune de La Bouille a participé à l'opération « **Berges saines** » de nettoyage des berges de la Seine, de la source à l'embouchure du fleuve. 96 communes ont participé à cette opération.

Le prix « le Roseau » a été créé pour récompenser les municipalités ou les associations qui ont le mieux su organiser cette journée écocitoyenne.

Notre commune était particulièrement préparée à organiser cette journée d'action puisque, dès 2009, Thierry Heurtevent et Roger Lhuissier, conseillers municipaux, avaient sensibilisé le conseil au problème de la pollution matérielle et visuelle de notre belle rivière après avoir travaillé avec Laurent Colasse de l'association SOS - Mal de Seine sur les finalités et difficultés de mise en œuvre d'une opération de nettoyage, les pièges à éviter, les règles de sécurité à respecter.

L'opération organisée le 2 avril 2011 pour la première fois par la commune avait été un succès de résultat et d'ambiance avec ses 23 participants et un camion plein de déchets plastiques ou autres. L'opération « Berges saines » de ce 31 mars 2012 a connu un succès encore plus important avec ses 36 participants, facilité par les supports matériels et de communication fournis par LA SEINE EN PARTAGE et la couverture par la presse nationale et régionale, **notamment a posteriori le reportage télévisé de FR3 Haute-Normandie.**

Je remercie particulièrement tous les Bouillais et Bouillaises, grands et petits, qui ont offert de leur temps pour que notre rivière soit encore plus belle et Roger Lhuissier qui a coordonné les deux opérations.

Une délégation ira assister à la remise officielle des « Roseaux » le mercredi 28 novembre à 18 heures à la Questure de l'Assemblée Nationale.

Merci donc à vous tous qui avez permis que La Bouille soit honorée et rendez-vous nous est donné pour la **prochaine opération « Berges saines » le samedi 6 avril 2013.**

Joël Temperton

Vous avez une page entière à votre disposition pour vous permettre de faire connaître aux autres bouillais vos attentes, vos désirs, vos envies, ... que ce soit en terme d'emploi, de troc, de récits de voyage, de poèmes ou autres...
Il suffit de faire parvenir à la Mairie vos écrits en avril pour le bulletin de mai et en octobre pour le bulletin de novembre.

Libre Expression

L'Automne

L'Automne la plus jolie des saisons
Allons ramasser des champignons,
Bolets, girolles, morilles, mousserons, ...
Quelle merveille ! Quelle splendeur !
Les arbres ont changé de couleurs
La Forêt est si belle,
On dirait une aquarelle
De Marie Laurencin
Voici l'été indien
Un panaché d'ocre, de jaune, de mordoré,
La Veillée ! Assis près de la cheminée,
Nous regardons les bûches crépiter
En savourant des châtaignes grillées
Sentez-vous ? Cette bonne odeur de pot au feu
Je donnerais 2 étés pour 1 automne disait un poète
J'ai oublié son nom, comme c'est bête
Mais vous ? Vous le savez peut-être ?

Momo

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention.

**Pensez à vos examens
Préparez vos vacances**



Adressez-vous à votre mairie pour la carte nationale d'identité...  ...ou aux mairies équipées d'une station biométrique pour le passeport.

Pour plus d'informations, consultez : www.interieur.gouv.fr

LOGÉAL
IMMOBILIÈRE

Agence de Sotteville - Les - Rouen

387, rue Pierre Mendès France
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Tél. : 02.32.81.55.10
Fax : 02.32.81.55.19



Octobre 2012, un moment insolite :
Une girafe à La Bouille ?

Nos associations

Association des Amis d'Hector Malot

La prochaine Assemblée Générale de l'Association des Amis d'Hector Malot se tiendra le WE du 23 et 24 mars 2013 à Granville.

Le thème des interventions du samedi 23 mars tournera autour du roman *ROMAIN KALBRIS*, publié en 1872.

- Histoire éditoriale du roman.
- Evocation du Cotentin dans l'œuvre de Malot
- Les ressemblances et les différences avec *Sans famille*
- La présence de la mer dans l'œuvre d'Hector Malot
- Le motif de la robinsonnade
- La déclinaison du roman dans les manuels de lecture



Le dimanche 24 sera consacré aux visites guidées de la ville de Granville.

Toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par une participation à cette Assemblée sont priées de contacter au plus vite Agnès Thomas (tél. : 06 74 07 60 22) pour plus d'informations.

Plus de renseignements sur l'association sur le site : www.hector.malot.org





entraînements ont donc maintenant débuté à Moulineaux le mardi soir et mercredi après-midi pour les jeunes ainsi que les matchs pour toutes les équipes. A noter, les rencontres plateaux débutants du samedi matin se dérouleront à La Bouille et les matchs vétérans le dimanche matin à La Bouille également.

En vous donnant rendez-vous dans le prochain bulletin où nous vous rapporterons quelques résultats de nos équipes confondues, recevez nos amitiés les plus sportives.

SAISON – 2012/2013

Bilan des inscriptions de la nouvelle saison. Celles-ci vont bon train néanmoins le club recherche des débutants nés dans les années : 2007/2006/2005/2004, des poussins années 2003/2002, des benjamins années 2001/2000. Rendez-vous le mercredi après-midi entre 14h30 et 16h30 au stade de Moulineaux munis d'une pièce d'identité et d'une photo couleur prise de face.

Le club a également engagé une équipe seniors 2^{ème} division, une équipe matin 2^{ème} série et une équipe vétérans 2^{ème} série. Les

Contacts :

Dominique AUVRAY : Président 06 20 88 47 65

Joël VASSE : Vice président : 06 61 74 68 54

Nicolas CAGGIANO : Vice président : 06 68 84 05 36

Didier GILLES : Secrétaire : 06 84 44 58 98

Claude DOREE : Trésorier : 06 82 73 26 03

Joël TEMPERTON : Sponsoring : 06 79 93 46 17

LA BOUILLOTTE

La Journée Peinture 2012 de l'association La Bouillotte a eu lieu dimanche 08 juillet. Le thème retenu cette année était "La Bouille insolite".

Malgré le temps pluvieux, une trentaine de peintres courageux ont répondu présents et 41 tableaux ont été exposés dans la salle polyvalente.

Les 3 lauréats du concours sont :

1. Romaric FRANCOIS

2. Lucien VIAN

3. Jean-Louis VAUTIER

Un prix spécial a été remis à la bouillaise Linda SEYVE



Ils exposeront tous les 4 au Grenier à Sel le premier week-end de décembre.



Nous vous donnons rendez-vous le 07 juillet 2013 pour une nouvelle journée Peinture dans le cadre de Normandie Impressionniste. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est le reflet.

Les lauréats des diverses journées peintures de la région se retrouveront en concurrence à La Bouille fin septembre (précisions à venir).



Un peintre courageux



La nouvelle saison 2012/2013 a démarré avec un premier contact dès le 09 septembre dernier, journée du forum des associations où le club tenait son stand annuel à la salle polyvalente. Plusieurs contacts ont ainsi été enregistrés ce qui en ajoutant les deux permanences des mercredis qui ont suivi nous a permis de constater une hausse des inscriptions chez les jeunes, 18 inscrits à cette date contre 10 en 2011. Même constat chez les adultes où les groupes annoncent complet tous les jeudis. Le LBTC se félicite de ces statis-

tiques somme toute assez encourageantes après quelques périodes creuses les saisons précédentes.

Ecole de tennis : Les cours assurés par Mohamed KADRI, breveté d'état, ont repris dès le mercredi 26 septembre de 15h00 à 18h00. Trois groupes ont ainsi été formés réunissant des enfants de 6 à 14 ans.

Cours Adultes : Reprise des cours également assurés par Mohamed KADRI depuis le mercredi 28 septembre de 18h à 19h00 et du jeudi 27 septembre de 17h30 à 21h30.

Le Président, Didier GILLES

Pour tout renseignement, contacts :

Didier GILLES : 06 84 44 58 98 ou
didiergilles@orange.fr

Jean-Jacques BARIL : 02 35 18 11 95



L'association au « Fil de la Bouille » vous accueille le lundi de 17h30 à 20h30 dans la salle 4 (mitoyenne de La Poste).

Les brodeuses et tricoteuses seront aussi présentes au Marché de Noël de La Bouille qui se déroulera le premier week-end de Décembre.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Laurence au

06 27 54 73 92.

Cordialement, l'équipe.



La section judo de La Bouille accueille les enfants dès 4 ans dans la salle polyvalente les vendredis soirs :

17h.-18h. Nés(es) en 2006-07-08
18h.-19h30 Nés(es) en 2005 et avant

Un projet d'intervention scolaire va être proposé aux écoles de La Bouille et Moulineaux sous la forme de mini-stages à chaque retour de vacances de Noël, Février et Pâques.

Ces minis - stages comprendront une formation ciblée au judo:

Stage 1 : Roulades, chutes et judo au sol

Stage 2 : Contenu technique judo debout

Stage 3 : Opposition debout, sécurisation du combat de judo.



Chaque stage comprendra une sensibilisation au handicap afin de travailler avec les enfants et leur

enseignant en amont et en aval de l'animation handi-scolaire : Salon des talents partagés.

Lors de ces stages, la cuisine est faite par 2 parents volontaires (et disponibles).

En novembre, on commencera à parler aux enfants de la visite du Père Noël. Au club, cette visite est marquée par le traditionnel échange de cadeau.

La saison Sportive 2012-2013 est bien entamée, les compétitions s'enchaînent et les premiers résultats sont encourageants:

Samedi 13 octobre : Tournoi Satellite Benjamins à Lillebonne (-30 KG Valenson LOISEL 2e, -38 KG Farès BOUJEDAINI 2e)

Dimanche 14 octobre : Tournoi Satellite Minimes à Barentin (+70 KG Léa MENDY 2e)

Samedi 3 novembre : Tournoi National d'Argentan Juniors-Séniors (-70 KG Chloé LAUNAY 4e)

Dimanche 4 novembre : Tournoi Minimes à Argentan (-52 KG Cassandra NARCISO TAVARES 4e, -63 KG Lucie CHEDRU 1ère, +70 KG Léa MENDY 1ère)

Lors de ce tournoi, le club a été classé 1er club avec le Judo Club du Grand Rouen.

Pour les plus jeunes, les premières récompenses viendront avec l'animation de Déville-Lès-Rouen du 8 décembre suivi du challenge du Grand Rouen.

Farid YAZID - Tél. 06.16.74.89.83

L'Épique Cure

Rencontres et dégustations culinaires

Les prochaines dates pour apprendre à cuisiner lors de Ateliers sont :

« **Les Macarons** » : 20 €/pers.

Samedi 8 décembre à 10 heures,

Vendredi 14 décembre à 18 heures,

Samedi 15 décembre à 10 heures.

« **La Pâte à Choux** » : 20 €/pers.

Samedi 8 décembre à 14h30.

« **Le Caramel au Beurre salé** » 10 €/pers.

Samedi 8 décembre à 18 heures.

« **L'Apéritif autrement ...** » : 20 €/pers.

Mercredi 5 décembre à 14 heures,

Mercredi 19 décembre à 14 heures.

« **Les sauces qui changent tout ...** » : 20 €/pers.

Mercredi 12 décembre à 14 heures.

Lors de notre prochaine « Dégustation », nous

apprendrons à préparer 3 cuissons de foies gras (dimanche 9 décembre à 11 heures, 10 €/pers.) que nous dégusterons tous ensemble le jeudi 13 décembre à 19h30.

Nous serons présentes au Marché de Noël les 1er et 2 décembre pour prendre des inscriptions ainsi que pour vous proposer nos nouveaux « Bons Cadeaux » à offrir autour de vous pour les fêtes à venir.

A bientôt, à tous et à toutes ...

L'Épique Cure

Adr. : 29, quai Hector Malot
76530 La Bouille

Tél. : 02.35.67.12.37

Mail : lepiquecure@orange.fr



Voyage Municipal Des Aînés 2012



14 JUIN : PARIS HISTORIQUE, CANAL SAINT-MARTIN

Départ à 6h30, mais le jeu en valait la chandelle. Cinquante inscrits et cinquante présents.
A une unité près, l'autocar de tourisme Périer aurait été trop petit.
Quelques photos illustreront la journée bien mieux qu'un long texte.
Rendez-vous en principe le jeudi 13 juin 2013 pour le prochain voyage..



Martine Cousin et Roger Lhuissier, Conseillers municipaux délégués aux aînés.



Le 14 juillet, notre filet garni de produits anglais a été mis en loterie

Le 9 septembre, présence de notre stand au forum des associations avec nos photos et nos films en projection

Et nous serons, bien entendu, au marché de Noël du 1 et 2 décembre avec notre sélection gourmande de produits anglais

Vous serez informés, en temps voulu, des dates 2013 de notre prochaine A. G. et du voyage vers l'Angleterre.

Les ACTIVITÉS 2012

Assemblée générale le 3 février

Participation active, bien sûr, au Loto des associations du 10 mars

Visite de nos jumeaux le 5, 6 et 7 mai : ils étaient 32 Anglais accueillis par 19 familles bouillaises ; visites : Rouen historique et l'abbaye de Saint-Georges de Boscherville

Comme d'habitude, tenue de la buvette aux différents salons bouillais de printemps





Avec la « Belle saison » se sont multipliées, comme prévu, les activités de L'Animation Bouillaise. Un petit rappel pour la circonstance, avec l'opinion générale recueillie :



S 2 juin 2012 : Bal CD – Country avec Play-list,
préparée par **Jacke'Lyne Country Dance.**
Une excellente soirée avec une très bonne ambiance.



S 7 juillet 2012 : SOIRÉE GUINGUETTE – BROCHETTES
Avec l'**ORCHESTRE DOMINIQUE LEGRAND.**
Excellente soirée, très bon orchestre. Mais quel temps, quelle pluie qui nous ont obligés à une retraite tactique, organisée, dans la salle polyvalente !



S 8 septembre 2012 : CROISIÈRE ROUEN-DUCLAIR
pour les bénévoles des associations. 46 inscrits + 2 organisateurs.



D 9 septembre 2012 : 4^{ème} FORUM des ASSOCIATIONS
11 associations ont participé dans une excellente ambiance comme d'habitude, plus de public et l'animation dans les rues de La Bouille avec la calèche de Benoît Farain (Attelages des Aulnes).



D 16 septembre 2012 : 4^e RALLYE-VÉLO
Merci encore et félicitations aux deux chefs de projet, pour cette 4^e édition très réussie. En photo : une partie de l'équipe de contrôle-sécurité. Les participants apprécient toujours l'accent mis par les organisateurs sur la sécurité, pour eux et les enfants.

Pour la quinzaine de bénévoles des groupes d'organisation, RGL.

Nos enfants

Ecole Le Petit Prince

4 septembre 2012, 9h00, c'est la rentrée, des cris d'enfants résonnent dans la rue. Ils attendent avec impatience (eh oui !) que les portes de l'école ouvrent. Que de choses à se raconter !

Cette année, les élèves sont plus nombreux dans la cour (puisque nous comptons 82 élèves à la fin de cette première période) et c'est sous l'œil des parents photographes que les enfants regagnent leurs classes. Pleurs chez les petits, sourires chez les plus grands. Mais revenons quelques semaines en arrière et revivons avec plaisir, voir même émotion les moments importants de cette fin d'année.

Au mois de mai, les élèves de la classe maternelle se sont rendus au Musée des Beaux-arts. Ils ont travaillé sur le portrait avec une intervenante du musée. Puis ils ont pris la direction du Jardin des plantes de Rouen pour le pique-nique du midi. Pour clore cette journée, ils ont visité Rouen avec le petit train.

Les classes élémentaires, quant à elles se sont rendues à la cité des sciences de Paris. Les plus grands sont allés à la rencontre des gaulois, alors que les plus jeunes prenaient le chemin de la Géode où ils ont visionné un documentaire sur les bébés gorilles et les éléphanteaux. Au programme de l'après-midi, la Cité des Sciences où explorations et expériences ont fait le plaisir



des enfants.

Juin a été riche en événements comme souvent à cette période. La kermesse, fut comme d'habitude un grand moment de plaisir. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée soit réussie : soleil, bonne humeur et convivialité.



Quelques jours après, visite de l'exposition départementale d'arts visuels au centre Grammont, à laquelle l'école participait pour la première fois. L'occasion, pour les élèves de mettre en vedette notre baleine dans un fond marin débarrassé de toute pollution.

Derniers jours d'école, Les élèves de CM2 nous quittent avec émotion. Quelques larmes ont coulé mais vite séchées par la remise d'un dictionnaire remis par Joël Temperton, Maire de La Bouille. Les élèves de CM1 quant à eux ont reçu un exemplaire des Lettres de mon moulin des mains de Joëlle Pesle, adjointe. Cette journée a été aussi l'occasion de remercier Manuella Estéves qui travaillait avec nous depuis 3 ans. Enfants, parents, enseignants et élus se sont ensuite retrouvés autour d'un goûter.

Après ce retour dans le temps, nous nous retrouvons au mois d'octobre pour fêter la **semaine du goût** comme nous le faisons maintenant depuis 17 ans. Semaine placée sous le thème de l'Afrique noire et du nord.

Les petits déjeuners ont donné le ton de la semaine, notamment celui du lundi préparé par Grégory Derasse, de la Maison Blanche suivis par d'autres concoctés par les enfants et les parents bénévoles. Clou final, l'expo buffet qui nous a tous réunis dans la salle polyvalente. Ambiance colorée, odeurs capiteuses et saveurs épicées ont fait l'unanimité. De l'avis de tous, la soirée était très réussie.

Nous vous invitons à venir nous retrouver sur le blog de l'école : <http://blog.ac-rouen.fr/eco-petit-prince/>

Nous vous donnons rendez-vous au marché de Noël de La Bouille les 1^{er} et 2 décembre.

La directrice, Pascale Heurtevent Jacquemin

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la directrice par téléphone au 02 35 18 08 11 ou par messagerie :

lepetitprince.labouille@wanadoo.fr

Ecole Sainte-Marie

L'école Sainte Marie fait « peau neuve » !

L'école Sainte Marie ayant fêté ses 78 ans a souhaité faire « peau neuve » .

Tout un travail de visibilité de l'école s'est organisé avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et des professionnels de la communication.

Un site internet a été créé ; en voici d'ailleurs les coordonnées :

<http://sainte-marie-labouille.spip.ac-rouen.fr>

Un trompe l'œil a été réalisé sur les volets afin de laisser deviner ce qui se cache derrière le porche. Une belle enseigne au nom de l'école a été placée au-dessus de celui-ci. Sur les quais, deux pancartes indiquant l'école ont été posées.



Le voyage de fin d'année au château de Breteuil (78), nous a tous replongé dans les Contes de Perrault qui ont bercé notre enfance et qui, le temps d'une journée, nous ont redonné une âme d'enfant.

Le spectacle de fin d'année suivi de la remise des Prix, nous a fait voyager en Afrique.



Cette année, nous vivrons l'Armada. Les enfants de CM s'associeront à tous leurs camarades de l'Enseignement Catholique pour chanter à Rouen, le **dimanche 9 juin 2013**, la messe de l'Armada, sous la direction de la Maîtrise Saint Evode, chorale de la Cathédrale de Rouen. Puisque notre village est situé en bordure de Seine, il nous paraissait évident de participer à un tel projet.



En attendant ces jours futurs, l'APEL (Association des Parents de l'Ecole Libre) sera présente au marché de Noël.

Mme Rémoussin
Directrice

02/35/18/08/66

Dossier Spécial

Mieux connaître nos visiteurs japonais



« jusqu'à 3 cars par jour »

Depuis maintenant 4 ans, le tour opérateur **EMI TRAVEL** organise, pour des touristes japonais, des voyages en car pour la journée, au Mont-Saint-Michel, avec halte dans la matinée à la Bouille. L'occasion de faire le bilan et de mieux connaître ces visiteurs venus de si loin.

Arnold Apfelbaum, directeur financier EMI TRAVEL PARIS TOKYO et Kimiko Watanabé, membre de l'Association des Amis d'Hector Malot, ont bien voulu répondre à nos questions.

Quel est le programme de la journée des touristes japonais passant à La Bouille ?

A.A : Le car quitte Paris à 6h50, pour arriver à la Bouille vers 9 h. La halte dure 45 à 50 minutes. Puis les touristes repartent vers le Mont-Saint-Michel, pour une visite de 3h30. Le retour est prévu à Paris vers 19 H.

Nous offrons également la prestation « Mont-Saint-Michel de nuit », avec illuminations. Dans ce cas, le passage à La Bouille a lieu vers 11 h.

Combien de touristes japonais ont transité par La Bouille depuis 2008 ?

A.A : Environ 5 000 par an, soit un cumul de 20 à 25 000 depuis août 2008.

Nous apercevons parfois un, mais souvent deux voire trois cars sur le parking du bac ! Quelles sont les périodes les plus chargées ?

A.A : Les mois de juin, août et septembre. La période de février-mars est également très appréciée, mais pour des raisons climatiques et d'accès au village, le passage à la Bouille est stoppé de mi décembre à début mars.



« un livre connu au Japon »

Ces périodes correspondent-elles à des vacances scolaires ?

K.W : Oui. La rentrée scolaire a lieu le 1^{er} avril. Les vacances scolaires d'été ont lieu de mi-juillet à fin d'août, puis 2 semaines pour le nouvel an, et 2 semaines fin mars. Les vacances de l'université sont plus longues.

Les Japonais voyagent-ils beaucoup ?

A.A : Oui, énormément

K.W : Les japonais aiment le voyage, soit dans leur pays, soit à l'étranger. Le Japon est le pays insulaire.

Donc voyager à l'étranger est plus difficile et plus cher pour nous que pour les Européens, parce que nous n'avons que l'avion comme moyen de transport. Pour la plupart des Japonais, aller en Europe occidentale est une chose spéciale et luxueuse.

Les étudiants de l'université effectuent souvent un voyage à la fin de leurs études, avec leurs amis, c'est une coutume au Japon : l'occasion de fêter, et de consolider leur amitié.

Quel est l'âge moyen des touristes ?

A.A : environ 30 ans.

La France est-elle une destination prisée ?

A.A : C'est la 1^{ère} destination demandée en Europe.

K.W : Ils choisissent la France car la France est belle !!! La France c'est le pays de nos rêves : Art, Mode, Histoire, Luxe, Élégance, etc... Tout est beau pour nous, en particulier, pour les femmes

Quelle est la durée moyenne des séjours ?

A.A : 4 à 5 jours seulement.

C'est peu ! Quels sont les sites qui les attirent ?

A.A : Pendant ce bref séjour, ils veulent voir le maximum de choses : Paris, le Louvre, Versailles, les châteaux de la Loire et le Mont-Saint-Michel. Mais la visite d'un petit village normand les intéresse également énormément.

K.W : Visiter les beaux villages français est devenu très à la mode pour les Japonais. On peut y voir un autre visage de la France, différent de celui que nous offrent les grandes villes comme Paris.

Qu'aiment-ils à la Bouille ?

A.A : la petite taille du village, l'église, la rue Magalon, les commerçants, le front de Seine.

K.W : Et l'histoire littéraire et artistique du village, avec la maison natale d'Hector Malot, et la présence des peintures impressionnistes.



« Visiter les beaux villages français est devenu très à la mode pour les Japonais »

Connaissent ils Hector Malot et *Sans famille* ?

K.W : Oui, grâce notamment à un dessin animé de *Sans Famille* diffusé en 1996, bien connu de la jeune génération. Il y a eu 2 dessins animés japonais. La version de 1977-78 est fidèle au texte. Rémi est garçon. C'est cette version qui a été traduite et diffusée en France dans « *Rémi Sans Famille* ». Par contre, la version de 1996 est assez modifiée par rapport au texte original, puisque Rémi est une fille !

Il y a eu près de 200 sortes d'éditions différentes du roman *Sans famille* au Japon, plus 5 mangas ! La 1ère édition en volume date de 1903 : *Mada Minu Oya* par Sosen Gorai. Puis, en 1912, *Ië Naki Ko*, par Yuho Kikuchi. Et, en 1950, l'adaptation par Yasunari Kawabata (Lauréat du prix Nobel de littérature).



1^{ère} édition en 1903, *Mada Minu Oya*, illustrée par Hanko Kajita

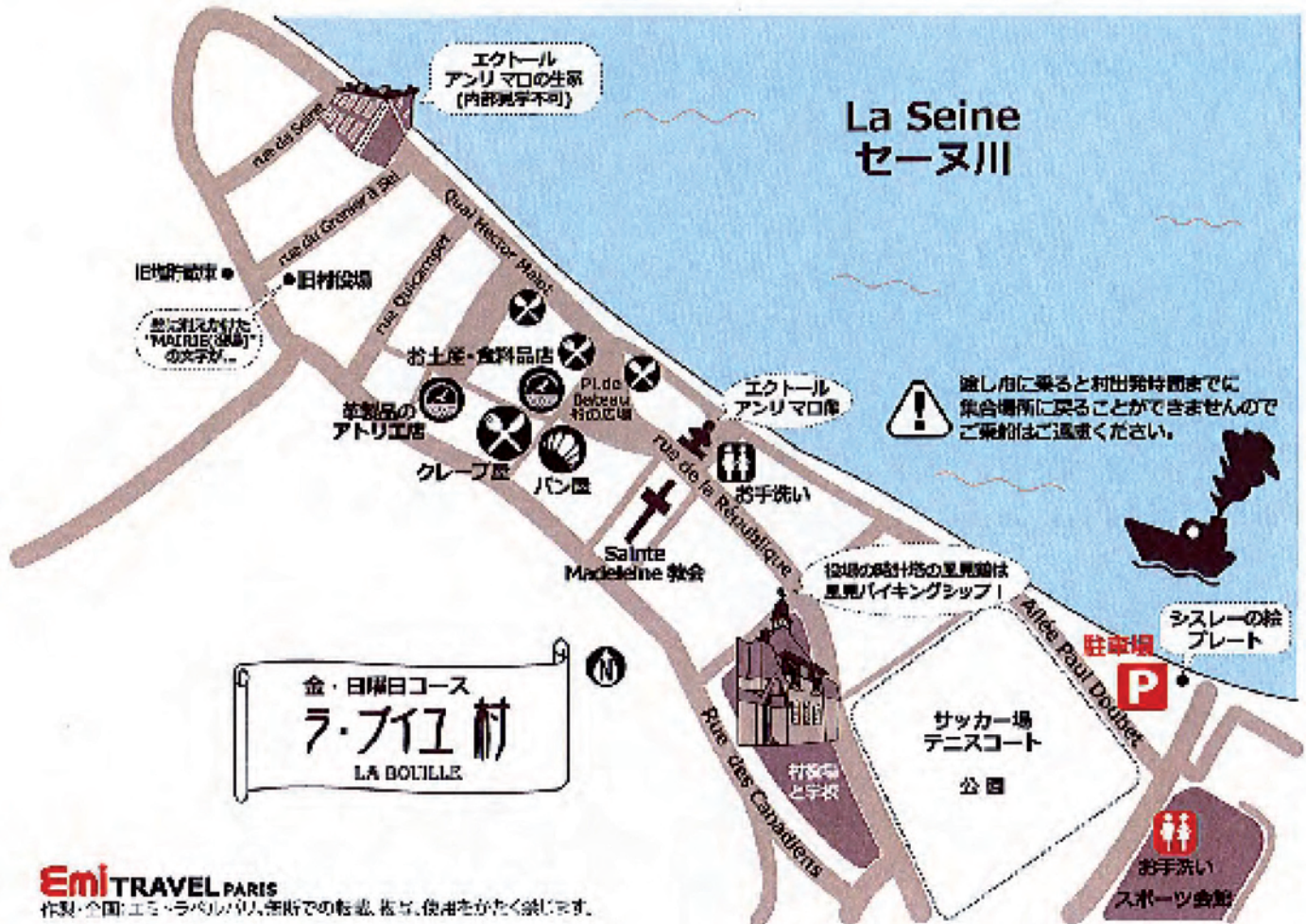


1950, adapté par Yasunari Kawabata



Dessin animé par O. Dezaki, en 1977-1978

Agnès Thomas-Vidal



Emi TRAVEL PARIS
 作製・全国・エミ・ラベル/リノ・発售での転載、複製、使用をたく禁じます。

Ingrédients :

Pour le plat :

800g. d'anguille

30g. de beurre

2 oignons

2 échalotes

2 gousses d'ail

5 cl de Calvados

75cl de cidre sec

1 bouquet garni

2 c. à s. de farine

Sel, poivre

L'accompagnement :

300g. d'oignons grelots

20 g. de beurre

1 c. à c. de sucre

500g. de champignons

30g. de beurre

Sel, poivre

Pour la sauce :

2 jaunes d'œuf

1 dl de crème

Gastronomie

Matelote d'anguille au Cidre



Videz et dépouillez l'anguille de sa peau, coupez-la en tronçons de 3 à 4 cm.

Dans une cocotte, faites chauffer le beurre puis faites rissoler les oignons, les échalotes, l'ail et les morceaux d'anguille. Saupoudrez de farine, flambez au Calvados puis mouillez avec le cidre. Ajoutez le bouquet garni. Salez. Poivrez. Laissez cuire environ 20 mn.

Pour l'accompagnement :

Faites cuire les oignons grelots avec 15cl. d'eau, le beurre, le sucre et 1 pincée de sel et un peu de poivre. Après évaporation, les laisser dorer. Réservez.

Faites revenir les champignons dans le beurre. Salez. Poivrez. Réservez.

Pour le dressage :

Déposez les morceaux d'anguille dans un plat. Déposez les accompagnements dessus. Liez la sauce avec les jaunes d'œuf et le crème. Versez sur le plat. Servez aussitôt.

Recette réalisée par l'Épique Cure, librement inspirée de l'ouvrage « La Bouille, Perle de la Seine ».

Etat civil



Naissances ...

10 mai
Jules BURTIN PIEDELEU

28 juin
Maël FOLOPPE GIENFRAY

28 juillet
Gabriel LENDORMY

21 août
Soizic GUILBERT

05 octobre
Shaïm KOUKI



Mariages ...

2 juin
Florent BOUYER et
Caroline VIAULT

28 juillet
Yvon BENOIT et
Florence AUVARD

18 août
Cédric COUTURIER et
Amélie MASQUEREL

13 octobre
Jérémy LEBOUTEILLER
et Isabelle BOURGEOUX



Décès ...

12 mai
Michel ROBIQUET

18 juillet
Roberte FEUGRET

2 septembre
Jacky GRANEIX

Informations municipales

Dates à retenir

NOVEMBRE

24 et 25 Exposition « L'Atelier du Maraval », Grenier à Sel

DECEMBRE

1er et 2 Marché de Noël, Salle St Exupéry

1er et 2 Exposition des Lauréats Journée de Peinture, Grenier à Sel

15 et 16 Exposition Lycée Le Corbusier -Téléthon, Grenier à Sel

16 Concert Effet Brunes, Eglise, 16 h.

21 Spectacle de Noël des enfants, Salle St Exupéry, 18h45

JANVIER

5 Vœux du Maire, Salle St Exupéry, 11 h.

6 Concert de Gospel « Chœurs Mayangi », Eglise, 16 h.

19 Le Jeu des 1000€ de France Inter, 14h30, Salle St Exup.

FEVRIER

10 Concert de Musiques Martiniquaises, Eglise, 17h.

MARS

du 8 au 17 5^{ème} Salon de la Sculpture, Grenier à Sel

du 15 au 17 Vinomédia, Salle St Exupéry

23/24 4^{ème} Salon « Miniature et de la Maquette», Salle St Exupéry

du 29 au 1^{er} Exposition Photos « Noir et Blanc », Grenier à Sel

AVRIL

14 Marché de Printemps, Salle St Exupéry

MAI

5 Concert « Accordéons en Seine », Eglise, 17 h.

du 8 au 20 33^{ème} Salon de la Peinture, Grenier à Sel

19 Exposition de véhicules anciens, Terrain de sport

JUIN

du 6 au 16 Armada 2013

Le Marché de la Bouille

Le mercredi matin entre 8h. et 12h., le marché fermier de La Bouille s'installe comme chaque semaine sur la place du bateau.



Depuis le mercredi 10 Octobre 2012, l'installation des commerçants a changé. La disposition précédente étant devenue encombrante et dangereuse, il fallait revoir le plan d'occupation tout en le rendant plus attrayant et en respectant le flux des clients vers les commerces de la place, boulangerie, tabac-journaux ...etc....



Dorénavant, ceux-ci sont alignés sur le même plan parallèlement à la rue de la République où nous retrouvons Nadine et son étal de fruits et légumes frais, le poissonnier, la Sirène Bleue, tenu par Laurie et Christopher prêts à vous dicter quelques bonnes recettes culinaires pour la préparation des poissons et Thierry Vicquelin, charcutier traiteur qui présente ses produits maison préparés par son épouse Mme Vicquelin.

A l'occasion, M. Pascal Boutrais propose ses spécialités régionales, saucissons, jambons fumés et un exposant de prêt à porter également en saison plus chaude.



Le mercredi à partir de 18heures jusqu'à 21h30, le fourgon Pizz'Appétit vous prépare à la demande ses variétés de Pizza (tél. : 06.63.96.40.02).

N'hésitez pas à venir avec votre panier sur la Place de La Bouille et passer commande chez tous les commerçants qui vous y attendent.



Le marché, c'est également le samedi matin, Mme Mélanie MAILLARD « La Prairie du K'Do » qui vous propose tout au long de l'année :

- . Fleurs naturelles et artificielles,
- . Décoration et cérémonie,
- . Diverses créations artisanales.

Tél. : 06 76 04 16 47

Email: laprainiedukdo@hotmail.fr

Site: www.laprainiedukdo.com

Didier GILLES

Coordonnées de la Mairie :

Adresse : 1, rue de la République 76530 La Bouille
Tél. : 02.35.18.01.48
Fax : 02.35.18.15.38
Mail : labouille.mairie@orange.fr
Site : www.labouille.fr
Ouverture : Lundi-Jeudi de 15h. À 18h.
Mardi-Vendredi de 15h. à 17h30

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi (02.35.18.01.48).

Horaires de l'Agence Postale :

Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8h45 à 11h30
Mercredi : de 14h45 à 17h30
Samedi : de 9h. à 12h.

Colombarium



Inauguré au printemps et maintenant disponible.

Voici les tarifs du columbarium
(attention tarif 2012 revalorisé au 1er janvier 2013)

Plaque et inscription à la charge du concessionnaire :
15ans non renouvelable : 180 €
30 ans : 350 €
50 ans : 780 €
Jardin du souvenir : 30 €

Les personnes doivent prendre contact avec la Mairie.

Information CREA - Déchets

Distribution des sacs, en porte à porte, les :
25 et 26 mars 2013.

ALSH de St Ouen de Thouberville

Vacances scolaires et mercredis
dans la limite des places disponibles

La commune a signé un partenariat avec le Centre d'Accueil et de loisirs ALSH de Saint Ouen de Thouberville de la com-com-Roumois Nord.

Les enfants bouillais pourront bénéficier des tarifs pratiqués pour les enfants du Roumois, la commune de La Bouille prend en charge la différence tarifaire.

Inscription tous les mercredis de 8h à 18h au ALSH de Saint Ouen de Thouberville.

Contact avec Mme Lebarbier : 06 37 05 72 66

Bibliothèque de Moulineaux

En accord avec la municipalité, la bibliothèque de Moulineaux est accessible également aux Bouillais.

Horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h. - 17 h.

Horaires nocturnes les Mardi 16 Octobre, Mardi 20 Décembre et Mardi 18 Décembre de 18h30 à 20h00.

Nous possédons un grand choix de livres : romans, policiers, revues, périodiques ...etc....

Le prêt des livres est gratuit à Moulineaux, il faut juste s'inscrire.

Le bibliobus passe 2 fois par an pour renouveler un stock de livres que le département nous prête.

La bibliothèque départementale propose également des formations aux bénévoles ou agents.

Nouveau Député : Guillaume BACHELAY

Député de la 4ème circonscription de Seine-Maritime.

Né le 13 juillet 1974 à Elbeuf (38 ans).

Député depuis le 22 juillet 2012, suite à la démission de M. Laurent Fabius nommé Ministre des Affaires étrangères, dont il est le suppléant.

Conseiller régional de Haute-Normandie depuis le 22 mars 2012, dont il fut 2ème vice-président jusqu'au 22 octobre 2012.

Contacts : Assistante parlementaire : Elise Lebaudy
eliselebaudyguillaumebachelay.fr

Permanence parlementaire :

37, rue de Roanne
BP 20323
76503 ELBEUF Cedex
Tél. : 02 76 61 09 30
Fax : 09 74 44 21 90
Portable : 06 28 59 05 08

Permanences 2012/2013 :

Mairie de Grand Quevilly : 6 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 9 mai, 6 juin

37, rue de Roanne, Elbeuf : 20 décembre, 24 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 23 mai, 20 juin



Message de la CREA : Les Ordures Ménagères

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été instituée à partir de janvier 2011 sur l'ensemble de la CREA, dans le cadre de l'harmonisation des taux et la convergence vers le taux unique. Un gage de meilleure lisibilité, de solidarité et d'égalité entre les habitants.

La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, et non sur le service rendu, le produit de cette taxe est donc perçu en même temps que la taxe foncière. Elle participe à hauteur de 70 % du financement du ramassage et du traitement des déchets des ménages. Les 30 % restants sont issus du budget de la CREA.

Pour les habitants de votre Commune, la convergence progressive vers un taux unique de TEOM (7,90 % en 2012) se traduit par une diminution du taux de TEOM constatée sur la feuille d'imposition en 2012.

La CREA prend alors à sa charge la diminution cette recette fiscale sans la répercuter au budget de la Commune.

A l'issue de cette démarche, au maximum dix années selon la loi, soit 2020 pour la CREA et dès 2015 sur votre Commune, tous les foyers de la CREA seront assujettis à la TEOM unique.

www.la-crea.fr

NOUVEAU

Je participe à garder mon village propre !

à votre disposition, **Sacadog**

Un geste citoyen!



Parution sur LA BOUILLE

Rouge Turner

Roman policier de Yvan MICHOTTE dont l'intrigue est un meurtre lors du 126^{ème} Salon de peinture de La Bouille.



Règles d'égagage

Les haies doivent être contenues à l'aplomb de la limite de propriété et d'une hauteur maximale de **1m80**.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
Les listes des communes de la CREA de 2012 sont disponibles
dans les mairies de la commune de votre domicile.

SCRUTIN N°1	SCRUTIN N°2
SCRUTIN N°3	SCRUTIN N°4
SCRUTIN N°5	SCRUTIN N°6
SCRUTIN N°7	SCRUTIN N°8
SCRUTIN N°9	SCRUTIN N°10
SCRUTIN N°11	

Inscription sur la liste électorale
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

Vous avez jusqu'à la fin de l'année pour vous inscrire.

N'attendez pas le 31 décembre 2012

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Horaires d'utilisation des appareils à moteur :

L'usage des appareils à moteur thermique ou électrique de jardinage et d'entretiens divers (espaces verts ou autres) en conformité avec la réglementation sonore en vigueur, est toléré selon les horaires ci-après :

- * Les jours ouvrables :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- * Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h00
- * Les dimanches et jours fériés :
de 9h00 à 12h00

Propriétaires ou possesseurs d'animaux :

Les propriétaires ou possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité d'autrui et la propreté des espaces publics.

Pour des raisons d'hygiène évidentes, d'esthétique mais aussi le respect des plantations, il est **expressément** demandé d'éviter :

- Les espaces verts,
- Le terrain de jeux des enfants,
- Le stade de football,
- Les rues du bourg, Place de la Libération, rue Magalon, Place St Michel,
- Les bords de Seine

Les terrains du Port Autonome y pourvoient.

Divagation des chiens et des chats, le Maire interviendra au titre de son pouvoir général de Police (Article 1; L 2212-1 et L 2212-2 du code général des collectivités territoriales).

Normandie Impressionniste 2013

Pour 2013, notre projet oppose :

Un « Itinéraire au temps du Bateau de La Bouille »

au

« Regard actuel d'artistes sur le fleuve à La Bouille »

1 - Itinéraire dans le village

cartes postales anciennes sur chevalets, légendées de textes d'Hugo, Maupassant, Flaubert, Malot + tableaux impressionnistes sur bâches géantes

2 - Projection d'une vidéo sur l'histoire du Bateau de La Bouille,

3 - Dépliant informatif,

4 - Réédition de l'ouvrage « Voyage de Rouen à La Bouille, publié en 1752,

5 - Animations théâtrales et musicales dans les rues du village,

6 - Animations festives diverses :
guinguette, kiosque à musique, Feu de l'été, Déjeuner sur l'herbe

7 - Marathon de la photographie sur 24H

8 - Festival de courts métrages, sur 36 H

9 - Exposition Joëlle Ortega-Valverde :
« les impressionnistes vus par les abstraits »

10 - Exposition Jean-Pierre Dassonneville :
« Regards croisés entre l'oeuvre d'un artiste peintre et la perception artistique d'un jeune public scolaire de La Bouille sur le thème de l'eau, la Seine et le reflet » ...

11 - Exposition Anita Constant :
« les reflets impressionnistes dans les bijoux »



« J'arrive à La Bouille »



Tableau de Le Trividic



Embarcadère du bateau de La Bouille

Le Programme définitif sera communiqué mi-mars 2013

Rappel : Loi dite sur les chiens dangereux



chiens de la première catégorie
(Chiens d'attaque)



chiens de la deuxième catégorie
(Chiens de garde et de défense)

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : **les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense.**

La personne qui souhaite posséder un tel animal doit remplir certaines conditions et obtenir un permis de détention. Ce permis est délivré par les maires, sur présentation d'un certain nombre de pièces.

Chiens d'attaque (1ère catégorie)

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements. Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes : Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits "pit-bulls"), Mastiff (chiens dits "boerbulls").

Chiens de garde et de défense (2ème catégorie)

Il s'agit des chiens de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier, Rottweiler, de race Tosa, ou tout autre chien non-inscrit à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler.

Sanctions en cas de non-respect de la réglementation	1ère catégorie	2ème catégorie
Acquisition, cession, importation	Interdites (jusqu'à 6 mois de prison et 15.000 € d'amende)	Autorisées
Détention	Interdite aux mineurs et personnes ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire (jusqu'à 3 mois de prison, 3.500 € d'amende)	
Déclaration en Mairie	Obligatoire (750 € d'amende)	
Tatouage	Obligatoire (450 € d'amende)	
Vaccination antirabique	Obligatoire (450 € d'amende)	
Assurance responsabilité civile	Obligatoire (450 € d'amende)	
Présentation des documents à toute réquisition des forces de l'ordre	Obligatoire (450 € d'amende)	
Tenue en laisse et port de muselière	Obligatoire (150 € d'amende)	
Accès aux lieux publics, locaux ouverts au publics, transports en commun	Interdit (150 € d'amende)	Autorisé avec tenue en laisse et muselière (150 € d'amende)
Parties communes des immeubles collectifs	Stationnement interdit (150 € d'amende)	Autorisé avec tenue en laisse et muselière (150 € d'amende)
Stérilisation	Obligatoire (jusqu'à 6 mois de prison, 15.000 € d'amende)	

Concours des Maisons fleuries

Suite au passage des membres du jury les 11 juin et 12 juillet, les résultats du Concours communal des Maisons fleuries sont :

Catégorie : Maisons avec jardin visible de la rue

M. et Mme Allais Georges	PRIX
M. et Mme Postel	Félicitations
M. et Mme Bellanger	Félicitations

Catégorie : Fenêtres et murs en bordure de la voie publique

M. et Mme Allain Michel*	PRIX
M. et Mme Barrade*	PRIX
M. et Mme Coupigny*	PRIX
M. et Mme De Souza*	PRIX
Mme Joly Marie-France*	PRIX
M. et Mme Saintemarie*	PRIX
Mme Kolesnik	Félicitations



M. et Mme Michel ALLAIN

Catégorie : Balcons ou terrasses (immeuble)

Mme Lemaître Claudine	Félicitations
M. David Serge	Félicitations

Catégorie : Espaces verts privés

M. et Mme Piaia	PRIX
M. et Mme Fouquet	PRIX



*Riverains du Haut de la Rue Magalon



M. et Mme Louis et Monique PIAIA

Le concours départemental des Maisons Fleuries 2012 a primé :

- . M. et Mme Allais Georges Encouragements
- . M. et Mme Coupigny Encouragements
- . M. et Mme Allain Michel Encouragements
- . M. et Mme Piaia Encouragements

Ces prix seront remis aux candidats le samedi 17 novembre à 10 h. à l'Hôtel du département.

La Commune a reçu un prix d'honneur dans la catégorie :

« Commune de moins de 1000 habitants ».



Remise des prix aux lauréats bouillais, le 20 octobre

Conseil Municipal du 3 mai

CONVENTION CREATION D'UN SERVICE COMMUN « VOIRIE » A INTERVENIR AVEC LA CREA / AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal émet un avis défavorable à la signature d'une convention d'un service commun au niveau de la CREA compte tenu du faible kilométrage de la voirie municipale et de son bon état général. En effet, la municipalité préfère garder son pouvoir de décision en matière d'étude des problèmes à résoudre et en matière d'appel d'offres.

NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

Les subventions attribuées dans un premier temps concernent uniquement les projets dits « artistiques ». D'un montant de 400 000€, elles ont été attribuées à 300 projets retenus sur 400 projets présentés. Les projets « artistiques » présentés par la commune de la Bouille reçoivent une subvention d'un montant de 3 500€ pour 13 000€ demandés au total.

Mais il va être procédé à une deuxième série de subventions d'un montant de 200 000€ pour les projets dits « festifs » qui peuvent concerner les autres projets déjà finalisés de La Bouille.

ADHESION A L'ADAS 76

Le Maire expose au Conseil Municipal que depuis la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale, les dépenses afférentes à l'action sociale sont obligatoires.

Le Maire explique que l'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Le Maire donne lecture des différentes propositions en matière d'action sociale et

présente la convention d'adhésion à l'A.D.A.S.76 ainsi que le règlement d'attribution des prestations.

L'A.D.A.S.76 propose de mettre en œuvre des prestations pour le compte de la collectivité et au bénéfice de ses agents, en répondant aux exigences de la réglementation en matière d'action sociale, par une convention d'adhésion d'une durée de 4 ans. Accord du conseil municipal.

La cotisation de l'année **2012** pour les collectivités ou établissements est fixée à 0.70 % de la masse salariale brute, avec un minimum de 100,00 € par agent et par an.

Il n'y aura pas de cotisation pour les retraités.

QUESTIONS DIVERSES

1. Délibération du conseil municipal autorisant le maire à demander au Conseil général le prêt de matériels (estrade, tentes) pour la soirée Guinguette : accord à l'unanimité des présents.

2. Demande de garantie par la commune d'un emprunt de 9529898 euros par la société LOGEAL pour l'achat d'immeubles au VRACQ : cette demande excède les capacités financières de la commune qui garantit déjà des demandes du même type et ses propres emprunts. Demande rejetée à l'unanimité par le conseil municipal

3. Demande de subvention par l'association L'EPIQUE CURE : il s'agit de donner à l'association les moyens de restaurer (buffet campagnard) les exposants de véhicules automobiles anciens (plus de cent personnes) le dimanche 6 mai.

Une subvention de 400€ est accordée affectée à cette mission qui pourra éventuellement se poursuivre par d'autres missions du même type. L'association rendra compte de l'utilisation des fonds à l'issue de l'année civile 2012.

Conseil Municipal du 11 juin

CONVENTION AVEC CANTREL

Cette convention a pour objet de permettre l'enlèvement des véhicules par la société Cantrel Assistance après le passage des services de Police. Elle est conclue pour une durée de 5 ans. Elle concerne tous les véhicules en infraction de stationnement, stationnement gênant, dangereux etc...Les frais de placement en fourrière sont à la charge du propriétaire lorsqu'il est identifié et à la charge de la commune dans le cas contraire. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DES ANCIENS POMPIERS VOLONTAIRES DE GRAND COURONNE

Monsieur le Maire a été saisi d'une demande de subvention par l'amicale des anciens pompiers volontaires de Grand Couronne pour l'édification d'une stèle devant l'entrée de la caserne de Grand Couronne à la mémoire des Pompiers disparus. Coût total de la stèle : 1975€

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 150€.

Conseil Municipal du 3 juillet

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Réfections des sols de la salle des mariages de la mairie, de la salle 1, 4 et cuisine de la salle polyvalente : Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions

Fonds de concours de La CREA en section de Fonctionnement : La commune souhaite couvrir des charges et des frais de fonctionnement. Le conseil municipal décide de demander un fonds de concours en section de fonctionnement à la CREA à hauteur de 18 500 € en vue de participer au financement de l'entretien des bâtiments communaux (Mairie, école, Salle polyvalente, Grenier à sel, église etc...).

CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL AVEC L'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique)

Un enfant scolarisé à l'école publique, qui coûtait 250€ en 2008, revient à 302€ pour l'année 2011 à la commune.

La Loi prévoit qu'une indemnité équivalente doit être versée à l'enseignement privé.

Le conseil municipal autorise la révision du versement à hauteur de 300 € par élève bouillais à partir du 1er janvier 2013 année calendaire et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'école Sainte Marie et l'OGEC sur la base de 300 € par élève bouillais pour une période triennale.

ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE SEINE MARITIME

Une assistance conseil, technique, juridique et financière est mise en place par le Département, moyennant une cotisation de 0.50 € par habitant.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale à compter du 1er janvier 2013, d'approuver le versement de la cotisation de 0.50 € par habitant avec un forfait minimum de 200€ pour l'année 2013. Pour l'année 2013, sur la base d'une population de 800 habitants, cette cotisation représente une dépense de 400 €.

REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNEES PAR LA COMMUNE DE LA BOUILLE

Le conseil municipal, après avoir entendu lecture du rapport de M. le maire qui lui demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions délivrées dans le cimetière communal, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle, décide la reprise par la commune des concessions abandonnées désignées ci-dessous :

N°8 : GOSSE Jacques et Désiré

N°44 : GROUVEL Jean Charles

N°45 : FAMILLE HOUZARD Jacques et Caroline née Gosse

N°58 & 59 : HOUZARD Louis et Adèle, SIMON Alphonsine, Jacques, Mathilde née Cotelte

N°115 : CHAPELLE PERIN

N°130 & 131 : RIETSCH Eugène et Eugénie

N°133 : MARECHAL

N°137 : PLINERT Paul et Gabrielle

N°139 : ROUSSEL Ferdinand et Lucienne

N°140 : GUIDET Maurice et Georgette

N°142 : CHEVALIER Henri et Germaine née Turmel

N°143 : PIETTE Albert et Marie

N°176 : GOUELLAIN René-Pierre

N°192 : KODIZNIAN

N°196 : GOUELLAIN Marie née Le Baron

N°220 : DELAHAYS

N°224 : FERGOY René

N°225 : COQUELIN Henri

N°227 : COQUELIN Marguerite

N°231 : MENAGER Danielle

N°240 : COUFFRANT Rémy

N°257 : LARCHEVEQUE Ferdinand

N°260 : MARGUERIN Onésime et Marguerin née Commenge

N°272 : LAMY Albert

N°275 : MARGUERIN Claire

Et décide la remise en service pour de nouvelles inhumations.

Conseil Municipal du 3 juillet

DECISIONS MODIFICATIVES N°3

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

a) Achat de 10 tapis de judo afin de remplacer les tapis en mauvais état (coût total de 1 222 € TTC)

b) Subvention exceptionnelle au CLSH « Les Gribouilles » : Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 1000 € après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire sur l'état financier de l'association.

TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE ET A TITRE GRATUIT DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION

AU PROFIT DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 76

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte le transfert direct des réseaux d'électrification (extension, renforcement et effacement) du SIERG vers le SDE 76 ainsi que le transfert des emprunts ayant servi à financer les travaux d'électrification ; accepte le transfert direct des travaux inopinés de renforcement et d'extension (y compris les tarifs jaunes) ; prend note que ce transfert en pleine propriété et à titre gratuit ne pourra intervenir au profit du SDE 76 que si l'ensemble des communes membres du SIERG donne son accord sur ce mode opératoire.



06 86 17 79 44
02 35 18 10 88
4 Allée des Châteaux
27310 CAUMONT

ENTREPRISE DELARUE ERIC
Rénovation de l'habitat
Neuf & Ancien

Les Gastronomes



1, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
02.35.18.02.07



**LUTECH
INFORMATIQUE**

Assistance et dépannage informatique à domicile

Particuliers & Professionnels

Dépannage - Assistance - Initiation - Vente

tél: 06-46-10-13-13
mail: lutech@free.fr
web: www.lutech-informatique.fr

Luc LANDRIN
211 allée des Saules
76530 la BOUILLE

ENTREPRISE PLE Franck
Plomberie chauffage
3 Route de Moulineaux
76530 LA BOUILLE
02 35 18 18 48
06 24 66 07 83




**MULTI
RESEAUX**

TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE



**Quevilly
HABITAT**

93, avenue des Provinces
76120 LE GRAND-QUEVILLY
02 35 68 98 00



POINT.P

Matériaux de Construction

27310 Bourg-Achard - Tél : 02 32 56 22 54

Serres Lecompte
Seine

Production
& Vente de végétaux

46, rue de bas - Saint-Pierre-de-Manneville
02.35.32.07.28



Couronne Automobiles A.Pereira

Rue Nelson Mandela (Parking Intermarché)
76530 GRAND-COURONNE

Tél : 02 35 67 74 01

L'Art des Ongles
115, Allée des Frênes
76530 LA BOUILLE
Tél/fax : 02.35.69.32.10
Mobile : 06.10.30.33.24
Mail: artdesongles@orange.fr



Siret 511 405 425 00014

Sur rendez-vous à partir de 09h30 du lundi au samedi sauf mercredi

Pose d'ongles Système Attraction (sans acide), conçue pour résister plus longtemps aux chocs et à l'eau, pose de capsules, pedi-french, soin des mains et des pieds, chèques cadeaux, ..

**LA CONCEPTION de votre
Salle de Bains de A à Z**



SUIVI et RÉALISATION
de vos **TRAVAUX**
par des
Hommes de métier



2, côte de la maison brûlée
76530 LA BOUILLE
FAX : 02 32 91 08 63

02 32 91 09 50

e-mail : csc.entreprise@wanadoo.fr

ENTREPRISE

NOUVEAU
POÊLES A BOIS

Pascal AUZANNE

06 08 70 31 29

Fax. 02 35 69 07 72

COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
DEMOUSSAGE
PEINTURE sur TOITURE

17, route de Rouen - 27310 La Trinité de Thouberville

coiffure



Jocelyne

02.35.
67.57.68.

SALON DE COIFFURE

Jocelyne

15, quai Hector Malot - 76530 La Bouille

HORAIRES D'OUVERTURE du mardi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-18h30
le samedi 8h30-17h00 (sans interruption)

02 35 67 57 68

Restaurant - Crêperie **Mon Village**
Salon de Thé - Bar
Terrasse Chauffée



1, rue du Dr Magalon
76530 La Bouille *Tél: 02.35.18.17.60*

LA BOUILLE (Seine-Inf.) - La Place de l'Église - La Bouille entrée de la rue Hector-Malot.

M V Boutique

Epicerie fine, charcuterie, crèmerie, rôtisserie
Fruits et légumes
Brasserie - Terrasse

OUVERT 7/7 DE 8H00 À 23H00

14, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE

06 01 73 02 45

Emi TRAVEL PARIS

LESUEUR TP *LE BATIMENT AVANCE*

Rue Ambroise-Paré
76360 BARENTIN



02 35 33 71 78

Fax : 02 35 33 51 15

Email : contact@lesueurtp.fr